



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Gares

Question écrite n° 3547

#### Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur l'intérêt que présenterait pour les usagers une information complète (lieu des arrêts, horaires) dans les gares sur l'ensemble des moyens de transport en commun mis à leur disposition (SNCF, RATP, APTR, etc) dans la commune. Il lui demande s'il ne conviendrait pas, selon lui, d'étudier cette possibilité.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Des actions d'information et de communication destinées aux usagers ont été engagées par les entreprises de transports publiques (SNCF, RATP) ou privées (APTR, ADATRIF) ; de tels efforts doivent être poursuivis pour combler les lacunes qui pourraient éventuellement apparaître. Il serait par exemple tout à fait utile, comme le suggère l'honorable parlementaire, que les usagers puissent disposer dans les gares de renseignements sur l'ensemble des moyens mis à leur disposition par les transports en commun dans les communes environnantes, renseignements donnant l'indication des points d'arrêt, des correspondances et des horaires. Le ministre des transports et de la mer qui tient à être le ministre des usagers des transports veille à l'amélioration constante de leur information. C'est pourquoi il a demandé au syndicat des transports parisiens d'engager une étude en liaison avec tous les transporteurs concernés, pour concrétiser un projet qui facilitera les déplacements et donc la vie quotidienne des habitants de l'Île-de-France.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3547

**Rubrique :** SnCF

**Ministère interrogé :** transports et mer

**Ministère attributaire :** transports et mer

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 1988, page 2803